



Un admin m'a demandé de collecter des plaintes anonymes et je suis accusé de diffamation

Par **anonymesvp**, le 22/10/2020 à 10:56

--Résumé de l'histoire complète-- Bonjour, il y a de cela plusieurs mois, j'ai eu le malheur d'écrire sur un serveur discord lié à un forum que j'ai connu environ 4 à 7 personnes qui se sentent mal sur le site/le serveur discord. Une admin qui semblait vouloir arranger les choses m'a demandé de jouer les intermédiaires. évidemment, je lui ai dit que je craignais le retour de baton, elle m'a promis que mon anonymat et ceux des personnes qui se plaindront seront respectés.

Le problème était bien plus grand que prévu car, en demandant à des gens de m'aider à collecter plus de plaintes, nous sommes arrivés à environ 70 personnes qui se plaignent de la façon dont les admins gèrent le site.

J'ai appris il y a plusieurs jours que certains admins en qui j'avais confiance ont discuté de ce problème entre eux sans m'inviter à la conversation, j'ignore tout de ce qu'elles se sont dit.

Hier, j'ai reçu un message d'une autre admin avec qui je n'avais pas parlé avant me donnant l'injonction de lui envoyer des screenshot de toutes les conversations censées être anonymes sous peine de quoi, si je n'arrive pas à prouver d'ici quelques jours que ces 70 anonymes sont bien réels, les modérateurs estimeront que j'ai fait de la diffamation. Et ils contacteront les propriétaires du site qui sont une grosse entreprise.

Il m'est impossible de réunir les 70 preuves, même anonymes car certaines datent d'il y a plusieurs mois et je n'ai pas fait ça seul. Il est possible que les anonymes vont me laisser tomber car ils ont peur des admins.

Même avec la meilleure volonté du monde, je ne pense pas qu'il soit possible de réunir toutes ces preuves en aussi peu de temps. J'ai des obligations quant à mon travail étudiant et mes études.

--Mes questions-- Des proches juristes se sont penchées sur la question, j'ai reporté leur dire: "Je dois IMPERATIVEMENT respecter l'anonymat des gens qui se sont plaints."

Ne pas respecter l'anonymat dans un engagement est perçu comme de la manipulation d'un point

de vue juridique.rnrnSi j'avais envoyé toutes les plaintes que j'avais sous la main sans respecter l'anonymat des gens, j'aurais été dans mon tort.rnrnLa modération de ce site m'a donné l'injonction de ne pas respecter l'anonymat, c'est une erreur de la modération.rnrnLa modération de ce site m'accuse de diffamation. La diffamation, c'est colporter des rumeurs sur l'espace public. Or, absolument toutes les plaintes, tous les messages qui concernent le collectif ont été envoyés en privé, c'est une erreur de la modération de parler de diffamation dans ce contexte.rnrnLa modération de ce site n'a pas respecté ma demande d'anonymat alors qu'elle a été acceptée, c'est une erreur de la modération .rnrnJe pense que la modération de ce site veut faire pression et me menacer de m'accuser d'avoir fait de la diffamation afin de me pousser à ne pas respecter l'anonymat de ceux qui avaient confiance en moi. Utiliser son statut d'autorité pour formuler de fausses menaces qui dépassent ses véritables compétences et ainsi pousser quelqu'un à ne pas respecter l'anonymat d'autrui, je ne pense pas que ce soit permis, c'est peut-être une forme d'intimidation si ça se trouve. Je connais 2 personnes qui sont juristes dans mon entourage, je leur demanderai des conseils là dessus demain.rnrnD'un point de vue juridique, je suis dans l'obligation de respecter l'anonymat. La modération n'a pas le droit de me forcer à aller à l'encontre de l'anonymat."rnrnrnrnPlusieurs têtes valent mieux que trois.rnrnEst-ce que c'est bien vrai tout ça ? rn-Les admins du site ont-ils eu tort de tenter de me forcer à briser l'anonymat des gens ?rn-Les admins du site ont-ils le droit de m'obliger à leur remettre ces screenshot d'ici la fin du WE.rn-Les admins m'ont-ils menacé d'une façon contraire à l'éthique ? Peut-t-on parler d'intimidation ? D'abus d'autorité ?rnrn-Si les admins m'accusent de diffamation alors qu'ils n'ont pas de preuves, que puis-je faire pour me défendre.Suis-je obligé de prouver mon innocence dans la mesure où ils n'ont pas de preuves contre moi ?rnrn-S'ils me "report" à l'entreprise qui gère le site, m'accusent de diffamation alors qu'ils n'ont pas de preuves, est-ce une atteinte à ma dignité ?rnrn-Les admins qui n'ont pas respecté mon anonymat sont en tort, comment puis-je utiliser ça à mon avantage ?rnrnJe crains que, peut-être, les admins prennent le contrôle de mon compte ou celui d'une personne impliquée. Je ne sais pas si c'est possible, je ne sais pas s'ils ont cette capacité. Mais ce serait illégal, non ?rnrnAvez vous des suggestions svp ? Des choses auxquelles je n'ai pas pensées svp ?rnrnJe vous remercie et vous souhaite une bonne journée.

Par **morobar**, le **23/10/2020 à 09:29**

Bonjour,rnrnVous ne pouvez pas demandr à des bénévoles de lire, assimiler et analyser un tel pavé;